

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 20 (1974)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Le Don de la Fête nationale 1974

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848756>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Premier août

## Jeunes et vieux

Qui d'entre nous ne sursauterait en entendant un concitoyen déclarer que notre pays est moralement supérieur à tel ou tel autre ? C'est la même réaction qu'ont les jeunes lorsque leurs aînés affirment que, de leur temps, tout était beaucoup mieux. Il est d'ailleurs tout aussi injuste pour les pères de s'entendre dire par la nouvelle génération qu'ils ne songent qu'au profit, ou que leur matérialisme les rend complices des fauteurs de guerre.

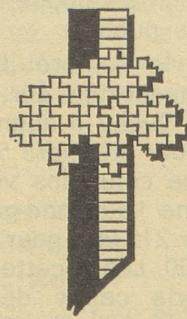
Les considérations éthiques pour justifier ou contester le patriottisme n'ont pas de sens. Nous n'avons pas le privilège d'être Suisses parce que nous serions meilleurs que les autres. Appartenir à la Confédération n'est pas un certificat d'élévation morale. L'histoire suisse n'est pas plus une histoire de héros que celle de n'importe quel autre peuple. Elle ne nous enseigne pas que les Suisses fussent plus courageux, avisés ou sages que d'autres nations; ils n'étaient ni plus idéalistes, ni plus humains. Ils n'étaient pas en avance sur leur époque; ils en étaient, comme tout le monde, et marchaient avec leur temps. Les hymnes louangeux sur le glorieux passé, la complaisance envers nous-mêmes, le sentimentalisme patriotique, dont certains orateurs de cantines ont abusé, répandaient dans beaucoup d'esprit une fausse image, qui ne correspondait ni au passé réel, ni au présent.

Que ces tableaux exagérés et inexacts soient accueillis avec scepticisme, et un esprit critique, par la jeune génération,

est aussi normal que sain. Les pères oublient souvent qu'ils réagissaient de même quand ils étaient jeunes.

Mais que, de ces divergences de points de vue et de cette incompréhension réciproque, on en vienne à conclure que la fête du 1<sup>er</sup> août a perdu son sens, c'est très certainement une erreur. Plus forte est l'antagonisme des générations, plus grande est l'importance de la Fête nationale. Car elle offre à tous la possibilité d'exprimer ce que chacun tient pour vrai. Une fête du 1<sup>er</sup> août conçue comme l'apanage des vétérans serait absurde, aussi bien que si l'on en faisait uniquement une fête de la jeunesse. Elle est justement l'occasion où se manifestent l'interdépendance et la solidarité des générations.

Plutôt que de nous livrer à des comparaisons entre jeunes et vieux, nous devons nous demander dans quelle mesure la Suisse authentique correspond à l'idée que s'en font les vieux et les jeunes. La réalité ne peut jamais correspondre pleinement à un idéal; mais cela ne signifie pas qu'on renie cet idéal. Le chemin tourmenté de l'histoire confédérale ne débouche pas sur un présent idyllique. Nos problèmes ne sont pas moins graves que ceux de nos prédecesseurs, mais ils sont différents. Une Confédération qui a duré sept siècles peut unir jeunes et vieux dans la certitude que nous sommes capables, à notre tour, de venir à bout de nos tâches. Pour cela, le pays a besoin du concours de tous, de toute la communauté. Cette communauté s'exprime dans la Fête nationale la plus sobre qui soit, et lui donne tout son sens.



## Le Don de la Fête nationale 1974

Le jour anniversaire qui évoque les origines de la Confédération, voilà bientôt sept cents ans, paraît à juste titre propre à éléver nos cœurs et à renforcer le sentiment de notre commune appartenance, aussi bien dans le pays que parmi les Suisses à l'étranger. La Fête nationale vient nous rappeler qu'un précieux héritage nous a été transmis, non seulement pour que nous en ayions la possession, mais pour que nous le cultivions sans cesse, le défendions et le fassions prospérer. Pour cela, cependant, il faut plus que des sentiments : il y faut surtout de la volonté, et que chacun, à la place que le destin lui a assignée, conformément à son devoir et à ses possibilités, soit prêt à servir le pays jusque dans la vie de tous les jours. Le Don de la Fête nationale, lui aussi, nous incite à faire preuve d'un véritable esprit confédéral. Le produit de la collecte de la Fête nationale, en 1974, sera divisé en deux parts égales : l'une pour l'Aide aux mères, l'autre pour les maisons de cure et homes pour personnes âgées. En dépit de sa prospérité économique et de son bien-être matériel, notre pays compte encore de nombreuses mères nécessiteuses. Beaucoup de

(suite et fin page 20)

## Théo Gerber

C'est un univers très particulier et difficile à circonscrire que celui de ce peintre bâlois, établi dans la banlieue parisienne, qui vient d'exposer une vingtaine de toiles récentes à la galerie Albert Loeb, rue des Beaux-Arts.

Pour sûr, la filiation avec le surréalisme est évidente, issue plus particulièrement de Max Ernst et de Matta. Mais dès le départ, il y a ambiguïté, car le credo des surréalistes voulait que l'élément plastique fut sacrifié au profit de l'expression littéraire : poétique, onirique, psychique; ceci supposant la permanence d'un support réaliste. Rien de pareil chez Gerber; il y a bien ça et là une ébauche de paysage, des références à la figure et au corps humain, ou une allusion à quelque objet, mais ce ne sont là que prétextes et l'intérêt de la toile réside bien plus dans les rythmes baroques de la construction et dans un climat « Pop Art » créé par la juxtaposition ou l'imbrication de couleurs, de valeurs qu'aucune loi plastique ne justifie.

C'est, en fin de compte, cette superposition de styles différents, voire contradictoires (aplats, surfaces modulées, volumes et perspectives suggérés, tons purs et tons rompus) totalisant une somme résolument pléthorique, qui distingue la peinture de Gerber.

On peut adhérer ou rester extérieur à son monde — il mio mondo comme s'intitule une de ses huiles — il est difficile de demeurer indifférent, de ne pas se poser de questions sur les motivations profondes d'un art qui se détache nettement de la production actuelle. Les œuvres qui réussissent à établir ce courant d'investigation sont assez rares pour qu'on en souligne l'importance.

Edmond LEUBA.

(suite et fin de la page 6)

femmes, en effet, ne doivent pas seulement tenir leur ménage et élever leurs enfants : elles ont encore une activité professionnelle, pour pouvoir équilibrer le budget familial. On comprend dès lors qu'une grande partie d'entre elles n'ont jamais de vacances, et en arrivent bientôt à l'épuisement; un traitement médical devient alors nécessaire. Bien souvent, ces mères ne peuvent plus faire face seules aux tâches du ménage; il faut engager des aides ménagères ou familiales. Afin de venir en aide aux femmes qui en avaient le plus besoin, le Don suisse de la Fête nationale a créé, en 1926 déjà, l'« Aide aux mères », et des collectes lui ont été consacrées à intervalles plus ou moins réguliers (pour la dernière fois en 1966). Les comités de l'Aide aux mères se composent de représentantes des institutions privées qui œuvrent dans ce domaine. Il existe un comité cantonal, politiquement et confessionnellement neutre, dans chaque canton. Les prestations sociales sont allouées conformément aux directives du Don suisse de la Fête nationale. L'Aide aux mères finance — si nécessaire, en collaboration avec d'autres institutions — des séjours de repos, des cures sur prescription médicale, des traitements dentaires, ainsi que l'engagement d'aides familiales, d'aides ménagères, etc.

Personne ne peut échapper aux problèmes de l'âge. Le processus naturel du vieillissement ne concerne pas seulement les individus, mais toute la communauté. Des motifs humanitaires, sociaux et psychologiques commandent de tout entreprendre pour que les personnes âgées aient une fin de vie décente. L'assurance vieillesse et survivants, ainsi que les caisses professionnelles ou d'entreprises, ont certes créé les bases d'un « troisième âge »

libéré en une certaine mesure des soucis financiers. Il s'agit maintenant d'élargir ces bases. Les maisons de cure et homes pour personnes âgées en offrent une possibilité. Elles assurent sécurité et soins à tous ceux qui ne peuvent plus rester dans leur famille, ou ne sont plus en état de prendre soin d'eux-mêmes. Depuis 1962, année de la dernière collecte nationale consacrée à ce but, une évolution importante a été enregistrée dans le domaine des maisons de cure et homes pour personnes âgées. Les dernières révisions de la loi sur l'assurance vieillesse ont amélioré sensiblement la situation des vieux dans les homes. Grâce à l'appoint de l'aide complémentaire à la vieillesse, ils sont en mesure, dans la plupart des cas, de payer eux-mêmes leur entretien. Enfin, pour les bâtiments et les installations qui sont d'une urgente nécessité, les pouvoirs publics fournissent des contributions financières plus importantes que naguère.

En revanche, il manque souvent, dans les maisons de cure et les homes, la possibilité d'occuper intelligemment et agréablement ses loisirs. C'est cette lacune que doit combler le Don de la Fête nationale 1974, en versant des subsides propres à améliorer le confort des salles de réunion, à créer des bibliothèques, des locaux de bricolage, à fournir de l'équipement de gymnastique pour personnes âgées, etc. En collaboration avec la Fondation suisse pour la vieillesse (**Pro Senectute**), qui possède une grande expérience en ce domaine, une commission spéciale s'occupera de tous ces problèmes.

En consacrant une collecte à l'Aide aux mères, ainsi qu'aux maisons de cure et homes pour personnes âgées, le Don de la Fête nationale est bien dans son rôle; et le peuple suisse donnera certainement, lui aussi, sa pleine approbation à cet objectif.